

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 96.00.512.001.1 DU 9 JUILLET 1996

Dispositif indicateur électronique  
des volumes et des prix EIN-F  
modèle DM1-VPX  
(PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

**FABRICANT**

Equipement Industriel Normand France (EIN-F), Grentheville, BP 268, 14043 Caen Cedex.

**OBJET**

La présente décision complète les décisions n° 79.1.02.452.1.3 du 14 mai 1979 (1) et n° 86.1.01.452.1.3 du 7 mars 1986 (2).

**CARACTERISTIQUES**

Le dispositif indicateur électronique des volumes et des prix EIN-F modèle DM1-VPX faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la modification du logiciel permettant de détecter une communication éventuelle entre la phase liquide et la phase gazeuse des circuits de distribution des ensembles de mesurage routiers équipés

d'un dispositif de récupération des vapeurs d'hydrocarbures approuvés.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, d'installation, d'utilisation et de vérification ainsi que les dispositions particulières restent conformes aux dispositions de la décision du 14 mai 1979 précitée.

**DEPOT DE MODELE**

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et chez le demandeur sous la référence DA 04-65 Rév. O.

**VALIDITE**

La présente décision est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, mai 1979, page 246.

(2) Revue de Métrologie, mai 1986, page 406.